



Votre mail pro n'est pas reconnu ? consultez l'annuaire des agents pour voir si l'administration ne vous a pas attribué un autre mail pro que celui que vous connaissez sur cette page: <u>https://aaa.phm.education.gouv.fr/aaa/</u>ou, le cas échéant vous pouvez accéder à cette nouvelle adresse par le webmail de votre académie (<u>https://www.education.gouv.fr/la-messagerie-professionnelle-3446</u>) en cliquant sur mot de passe oublié et en renseignant votre NUMEN.

Vous tournez en boucle entre le portail et l'adresse pro sans pouvoir accéder à l'espace électeur trice ? C'est un problème de cache : vous devez retenter depuis une fenêtre de navigation privée.

ÉTAPE 2 - Réception de la notice de vote



Cette notice contient votre «code de vote», il est confidentiel et personnel. Vous l'avez reçu par voie postale à votre adresse personnelle. Le code se trouve en bas à gauche du courrier dans un encadré gris.

Vous n'avez pas reçu la notice, ou vous l'avez égarée ? La fonction de « réassort » permettra de récupérer un nouveau code de vote depuis le portail élections à partir du 1er décembre (ouverture) et jusqu'à la clôture du vote le 8 décembre.



Élections professionnelles du 1er au 8 décembre 2022 <u>https://www.ferc-cgt.org/</u>



<mark>essentielle</mark> pour nos droits pour le service public